



## REGLEMENT PARTICULIER

# GRAND PRIX CYCLISTE DE LA PLAINE DES PALMISTES

Dimanche 12 mai 2019

Lieu : Stade Adrien ROBERT (Avenue du Stade) – LA PLAINE DES PALMISTES

**ITINERAIRE** : circuit 4.200km/Tour

**Départ** : Rue des Gomérolés, face au Stade Adrien ROBERT.

Rue des Mimosas, à gauche rue des Mimosas, à droite rue Richard Adolphe, tout droit rue Henri PINOLET, tout droit rue des Remparts, à droite rue Pierre Auguste Cornu, à gauche rue Bras Patience, à droite Avenue du Stade, rue des Gomérolés.

**Arrivée** : Rue des Gomérolés, face au Stade Adrien ROBERT.

### CATEGORIES ET HORAIRES :

Accueil et Emargement :	8h00	
MINIMES (G) :	8h30	6 tours soit 25.200 km
FEMININES Min- Cad :	8h30	6 tours soit 25.200 km
PCY D3 + VET3 / Fém Jun-Sen :	9h45	10 tours soit 42.000 km
PCY D1 + D2 / CADETS :	11h00	13 tours soit 54.600 km
CAT REG. C1-2-3, JUNIOR, ESPOIR :	12h45	22 tours soit 92.400 km

**LEGENDE** : D1=Pass'Cyclisme Open, D2= Pass'Cyclisme Plus d'1 année de licence, D3= Pass'Cyclisme 1ère année de licence + VET3 (+60). La catégorie Vétéran : VET1 (40+), VET2 (50+), VET3 (60+)

**NB** : La catégorie Pass'Cyclisme Open ne sera pas acceptée dans la course Régionale 1-2-3, Junior.

Arrêt de l'emargement 30 minutes avant chaque départ. Dossard à Droite

L'organisateur demande aux coureurs de respecter ce délai pour la distribution des Dossards et Transpondeurs.

**RAVITAILLEMENT** : uniquement à pied à droite de la chaussée, (rue des Gomérolés / Montée des Pompiers).

Autorisé pour les catégories :

- MINIMES / FEMININES Min- Cad : Non Autorisé.
- PCY D3 + V3 / Fém Jun-Sen : du 7<sup>ème</sup> au 9<sup>ème</sup> tour inclus.
- PCY D1 + D2 / CADETS : 7<sup>ème</sup> au 11<sup>ème</sup> tour inclus.
- Catégorie Rég. C1-2-3, Junior, Espoir : du 7<sup>ème</sup> au 20<sup>ème</sup> tour inclus.

**DEPANNAGE** : A pied, à droite de la chaussée sur tout le circuit pour toutes les catégories.

**COURSE EN CIRCUIT** : Tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les arbitres de course.

**PRIX AUX COUREURS** : Pas de grille Fédérale.

**RECOMPENSES** : les 3 premiers de chaque catégorie.

**PRIME** spéciale de la « Montée des Pompiers » : pour la catégorie : Rég. C1-2-3, Junior, Espoir au 15<sup>ème</sup> Tour : 1<sup>er</sup> au scratch

**PRIME / Cadeau** de la « Montée des Pompiers » : pour les catégories :  
MINIMES (G) / FEMININES Min- Cad au 4<sup>ème</sup> Tour : 1<sup>er</sup> au scratch  
PCY D3 + VET3 au 6<sup>ème</sup> Tour : 1<sup>er</sup>  
Féminines Jun-Sen au 6<sup>ème</sup> Tour : 1<sup>ère</sup>  
PCY D1 + D2 / CADETS au 7<sup>ème</sup> Tour : 1<sup>er</sup> au scratch

**ENGAGEMENTS** : 8€ : par coureur, +4€ dossard si oublié.

→ **Votre dossard FFC 2019 est obligatoire, + 4€ si oublié.**

**DOSSARD A DROITE**

**Inscriptions obligatoires sur** : [www.webservices.re](http://www.webservices.re) avant le vendredi 10.05.2019 – 12H00.

**ARBITRES** : F. TEZA, A. AUTALE, E. GOULJAR, R. VICTOIRE.

**Arbitre Adjoint** : G. ESPARON.

**Délégué Fédéral** : R. VICTOIRE.

**SECURITE** : Il est rappelé aux coureurs que seul le côté droit de la chaussée leur est autorisé. Le code de la route doit être respecté ainsi que toutes les consignes données avant le départ. Il est demandé aux coureurs de ne jeter aucun déchet sur la voie publique.

**Organisateur** : Club vélo Palmipainois – **Contact** : Ulysse ROBERT 0692 82 38 89

Tout coureur lauréat d'une récompense doit obligatoirement être présent au protocole.  
En cas d'absence, il n'y aura aucune possibilité de récupérer une récompense après l'épreuve.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation Fédérale (FFC).